



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOCATIONS

PARIS, LE 31 JANVIER 2023

Théo BASTARDIE (RC VANNES)

RC Vannes / USON Nevers Rugby (J18 PRO D2)

Carton rouge

Au cours de la rencontre RC Vannes / USON Nevers Rugby, M. Théo BASTARDIE a été définitivement exclu par l'arbitre à la 49^{ème} minute.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Théo BASTARDIE est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 8 février 2023.

M. Théo BASTARDIE est suspendu dans l'attente de cette audience.

Hans NKINSI (PROVENCE RUGBY)

Provence Rugby / AS Béziers Hérault (J18 PRO D2)

Carton rouge

Au cours de la rencontre Provence Rugby / AS Béziers Hérault, M. Hans NKINSI a été définitivement exclu par l'arbitre à la 24^{ème} minute.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Hans NKINSI est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 8 février 2023.

M. Hans NKINSI est suspendu dans l'attente de cette audience.

George TILSLEY (USA PERPIGNAN)

USA Perpignan / Stade Français Paris (J16 TOP 14)

Carton rouge

Au cours de la rencontre USA Perpignan / Stade Français Paris, M. George TILSLEY a été définitivement exclu par l'arbitre à la 68^{ème} minute.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. George TILSLEY est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 8 février 2023.

M. George TILSLEY est suspendu dans l'attente de cette audience.

Gonzalo QUESADA (STADE FRANÇAIS PARIS)

USA Perpignan / Stade Français Paris (J16 TOP 14)

Rapport des officiels de match

A l'issue de la rencontre USA Perpignan / Stade Français Paris, l'arbitre n°5, désigné lors de cette rencontre, a signalé le comportement de M. Gonzalo QUESADA, Entraîneur du Stade Français Paris.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Gonzalo QUESADA et le club du Stade Français Paris sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 8 février 2023.

M. Gonzalo QUESADA n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

Ronan O'GARA (STADE ROCHELAIS)

Racing 92 / Stade Rochelais (J16 TOP 14)

Rapport des officiels de match

A l'issue de la rencontre Racing 92 / Stade Rochelais, le référent opérations de match désigné lors de cette rencontre, a signalé le comportement de M. Ronan O'GARA, Entraîneur du Stade Rochelais.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.



M. Ronan O'GARA et le club du Stade Rochelais sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 8 février 2023.

M. Ronan O'GARA n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

CONTACT PRESSE

Thibault Brugeron - thibault.brugeron@lnr.fr - 01 55 07 87 51

